

Préfecture de ALPES-MARITIMES ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 7 octobre 2025

MAIRIE DE GRASSE Place du petit Puy

06130 GRASSE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH

CAPG-SUEZ

 Type
 Code
 Nom

 Prélèvement
 00262271
 Value

 Unité de gestion
 0186
 CAPG-SUEZ

 Installation
 UDI
 000368
 GRASSE

Point de surveillance S 0000004014 PRELEVEMENT MOBILE Localisation exacte 6 av jean baptiste Guigues grasse

Commune GRASSE

SE Type visite: D1

Mesures de terrain

Résultats limites de qualité Références de qualité inf. sup. inf. sup.

Prélevé le : mercredi 01 octobre 2025 à 13h22

par: PRELEVEUR CARSO MATHILDE RIFFAUI

Commentaires de terrain :

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : MET1 Code SISE de l'analyse : 00262280 Référence laboratoire : LSE2510-17019

	résultats	limites de qualité		références de qualité		
		inf.	sup.	inf.	sup.	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	<0,010 mg/L		2,00		1,00	
Nickel	<5 μg/L		20,00			
Plomb	2 μg/L		10,00			

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00262271)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation, le responsable DPGRAS des Alpes maritimes

Fabrice Dassonville

Junonvilles

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).